

## Les Échos de Barkmere – Juillet 2017

Voici un résumé de la réunion du Conseil municipal de la Ville de Barkmere qui s'est tenue le 8 juillet dernier.

- Mme Anne Létourneau, qui a été engagée pour diriger nos efforts dans la lutte au myriophylle à épis, a fait une présentation. Jusqu'à maintenant, des plants ont été identifiés et retirés aux mêmes endroits où nous avons également trouvé le myriophylle l'été dernier, mais en nombre nettement moins grand. C'est donc une bonne nouvelle, qui démontre que nos efforts ont fait reculer le progrès de l'invasion. Une attention particulière est portée dans la zone de la source du Lac, car le fond est haut, et si la plante atteint une certaine hauteur, elle sera potentiellement hachée par les hélices des moteurs d'embarcation, ce qui lui permettra de se propager. Il est donc important de retirer les plants alors qu'ils sont encore moins de 30 centimètres à ces endroits.

En plus du travail à effectuer dans les zones affectées, l'objectif est de visiter et recenser tout le littoral du Lac cet été. Les recherches effectuées dans la baie Miller n'ont pas découvert le myriophylle à épis dans cette région du Lac, mais seulement le myriophylle indigène, qui lui n'est pas envahissant. Selon Mme Létourneau, les régions où l'eau est peu profonde, comme dans Green Bay, seront particulièrement à surveiller également.

Mme Létourneau invite les gens à faire preuve de prudence lorsque les plongeurs sont présents, car il est difficile pour eux de voir les bateaux lorsqu'ils sont sous la surface. Veuillez donc garder une distance respectable du bateau à pontons de la Ville et des bouées signalant la présence des plongeurs. Mme Létourneau affichera également au débarcadère l'endroit où se trouvent les plongeurs à chaque jour.

- Le maire Luc Trépanier a rappelé que des hydravions ont été vus faire des amerrissages et décollages à répétition sur le Lac des Écorces. Lorsque l'on sait que le myriophylle à épis a fort probablement été introduit dans le Lac par de telles pratiques, la situation est inquiétante. Il a demandé que les témoins prennent en note le numéro d'immatriculation des appareils, afin qu'ils puissent contacter les propriétaires pour les sensibiliser à cette problématique.
- Le bureau du député d'Argenteuil a confirmé que notre demande de subvention dans le cadre du Programme PARAMM a été acceptée. Le Conseil a adopté une résolution pour l'utilisation de cette somme pour refaire l'asphalte à l'avant de l'édifice municipal et des parties endommagées plus près de la zone du débarcadère. Le reste de la subvention servira à réparer et refaire le système de captation des eaux de pluies, qui est complètement bouché et ne joue plus son rôle, provoquant une grande érosion à cet endroit.
- Lors de la rencontre avec les représentants d'Hydro-Québec du 20 juin dernier, ceux-ci ont fait part que les travaux de déboisement pour la nouvelle ligne de dérivation du Grand-Brûlé devraient débuter au mois d'août. Le maire Luc Trépanier ainsi qu'un des membres du comité consultatif, M. Charles Huot, ont fait valoir que la saison de villégiature était à son maximum à cette époque de l'année. Ils ont demandé à Hydro-

Québec d'exiger de l'entrepreneur choisi qu'il puisse faire les travaux dans la région du Lac seulement en octobre, puisque les travaux doivent s'étaler du mois d'août à la fin novembre. Hydro-Québec doit également nous donner une liste des actions qui seront prises pour protéger l'environnement sensible des sources du Lac.

- Au sujet de l'internet à haute vitesse, l'organisme FILAU a fait parvenir à la Ville une proposition afin que la Ville finance l'achat et l'installation des équipements que l'organisme prévoit installer sur le territoire de Barkmere. Cette proposition a suscité beaucoup d'interrogations et d'inquiétudes de la part des membres du Conseil. Les discussions doivent donc se poursuivre.
- Malheureusement, le trottoir d'accès aux nouveaux quais de location n'a toujours pas été réalisé. La firme Techno-Pieux qui avait été retenue le mois dernier, n'a toujours pas cédé les travaux. Par contre, la porte pour le garage municipal a été installée.
- Les membres du Conseil ont adopté une résolution pour acheter un logiciel de gestion d'archives, et donner un mandat à un consultant pour organiser ces archives. Ceci devrait permettre de faciliter la tâche de nos employés lorsqu'ils doivent rechercher un document ancien.
- Le Conseil municipal a donné son appui à l'Association pour la défense de l'École L'Arc-en-Ciel d'Huberdeau. Cette école primaire est très importante pour la vitalité des villages de la région, et la Commission scolaire des Laurentides a cherché à déménager des services, comme la maternelle, vers d'autres écoles, ce qui cause un temps de transport important pour de jeunes enfants.
- Finalement, les membres du Conseil ont affirmé l'intention de la Ville d'adhérer à une future régie inter-municipale de transport et collectes des résidus domestiques avec les municipalités d'Amherst, Arundel, Huberdeau, Montcalm et Mont-Tremblant, si les conditions d'adhésion sont acceptables. Cette régie remplacerait le contrat collectif avec la firme RC Miller.

**Luc Trépanier**

**Maire / Mayor**

**Ville de Barkmere / Town of Barkmere**